



PARC D'ACTIVITÉS

cahors  
sud

Conférence de presse  
de présentation de l'actualité de quelques entreprises  
qui développent leurs activités  
sur le Parc d'activités de Cahors Sud



Mardi 21 septembre 2021 à 11h



# SOMMAIRE

Communiqué de presse	p. 3
Raynal Voyages	p. 4
Montagnac	p. 6
Chausson	p. 7
Taillefer	p. 8
AirVolia	p. 9

## **Contacts presse**

Céline JULIEN : 06 10 54 12 45 - [cjulien@grandcahors.fr](mailto:cjulien@grandcahors.fr)

Caroline OLIVIER : 07 61 18 91 55 - [colivier@grandcahors.fr](mailto:colivier@grandcahors.fr)

## Ces entreprises qui se développent à Cahors Sud

Le Parc d'activités de Cahors Sud regroupe aujourd'hui 80 entreprises en activité, soit près de 900 salariés. Sur les 30 hectares récemment aménagés, il ne reste plus que 9 hectares à commercialiser, dont 3 sont directement rattachés au tarmac, réservant de fait ces opportunités foncières à de futures activités aéronautiques.

Cahors Sud est un parc d'activités mixtes. S'y sont déjà installées des activités industrielles, agroalimentaires, logistiques, de transport et de services, des groupes nationaux comme des entreprises locales. Le parc constitue en effet un écosystème adapté pour le développement des entreprises locales, profitant du positionnement idéal sur l'A20 pour capter les flux nationaux et européens nord - sud, à proximité de l'A89. En témoigne l'actualité de plusieurs entreprises...

Après avoir débuté comme école de pilotage de drone, **Airvolia** réalise elle-même la conception des outils sur lesquels elle forme les futurs pilotes. Employant quatre salariés maintenant, l'entreprise travaille à se faire certifier par la norme de l'EASA, l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne.

Implanté aux portes de Cahors, route de Flaujac, **Raynal Voyages** rapatrie à Cahors Sud son établissement de Dordogne et, après de trop longs mois à subir les effets du Covid 19, relance son activité Grand Tourisme en profitant du nouveau terrain qu'il a acquis sur le parc, à Cap del Bos.

Terrassement, transport, levage et manutention sont les trois domaines d'intervention de l'entreprise **Montagnac**. Riche de 20 salariés où des engins adaptés, grues, camions comme chenilles, et forte d'une équipe polyvalente et agile, Montagnac adapte son offre de services aux particuliers comme aux entreprises ou aux collectivités territoriales. Son installation à Cahors Sud lui permet de compléter son offre de services par une capacité de stockage temporaire.

Entreprise familiale, **Chausson Matériaux** assure la distribution de matériaux de construction pour les travaux de gros oeuvre, charpente, couverture, bois, plâtrerie et plafonds. Historiquement présente dans le Sud-Ouest, l'entreprise se développe dans toute la France. A Cahors, avec ses 35 salariés, l'entreprise commerciale des blocs bétons isolants depuis juin 2021, une innovation qui vient en concurrence directe de la brique !

**Taillefer Investissement** regroupe deux entités de gestion d'ouvrages hydroélectriques, qui produisent 4 050 MW/h par an, soit la consommation annuelle d'électricité de 1 820 personnes. L'EURL TI Immobilier, en charge de la gestion immobilière du groupe, devrait prendre ses quartiers en fin d'année sur le Parc d'activités de Cahors Sud. Ce nouveau bâtiment avec accès à la piste abritera l'activité de grosse maintenance des centrales hydroélectriques. Investie dans la conservation du patrimoine aéronautique français, l'entreprise y hébergera également des avions de collection et une activité de maintenance aéronautique.



**Chefs d'entreprise :** Florence et Gilbert RAYNAL

**Création :** 1981

**Installation sur le territoire du Grand Cahors :** 1989

**Salariés :** une centaine

**Secteurs d'activités :** transports scolaires, lignes régulières, lignes touristiques, agence de voyages

**Localisation :** Parc d'activités de Cahors Sud, à Fontanes

**Site Internet :** [www.raynal-voyages.fr](http://www.raynal-voyages.fr)

Gilbert Raynal a créé son entreprise en septembre 1981. Il n'avait alors qu'un véhicule de 30 places et il était seul au volant. Aujourd'hui, il codirige l'entreprise avec sa fille, Florence, et ils emploient plus d'une centaine de personnes. Le site principal de l'entreprise est installé route de Flaujac-Pujols à Cahors, mais Raynal Voyages possède également plusieurs sites hors département (Dordogne, Tarn-et-Garonne et Gers).

Au fil des ans, l'entreprise a su diversifier ses activités avec des lignes régulières, le transport scolaire, les transports urbains (Evidence à Cahors), les lignes Grand Tourisme et une activité d'agence de voyages qui va bien au-delà de la réservation d'un bus ou de la vente de billets d'avion dans l'organisation d'un voyage. L'agence de voyage, installée boulevard Gambetta à Cahors, peut en effet proposer des séjours clé en main aux groupes, hébergement, restauration et visite compris !

L'activité touristique a subi de plein fouet l'épidémie de Covid 19. L'entreprise Raynal n'a pas fait exception. Une partie des salariés a même changé de métier, faute d'activités. « Nous allons repartir de zéro » indique le chef d'entreprise, qui en profite pour reconcentrer l'activité Grand Tourisme sur un terrain acquis sur le parc d'activités de Cahors Sud, en y rapatriant une partie de ses filiales, notamment la structure installée jusque-là dans le département voisin, la Dordogne. L'objectif est de reconstituer l'équipe qui mobilisait une trentaine de personnes avant que l'épidémie ne sévisse. « Dans l'idéal, j'aimerais que notre bâtiment à Cahors Sud soit opérationnel en avril 2022 ». Pour le début de la saison touristique.

Fin 2019, l'entreprise a remporté le marché des transports urbains Evidence sur Cahors - Pradines et assure une prestation de transports scolaires sur le périmètre du Grand Cahors depuis la rentrée. Elle a pris en charge également plusieurs lignes LiO de la Région Occitanie, ce qui permet de mailler le territoire, non couvert jusque-là par les transports en commun.

## ***Une ligne de bus Cahors <> Lalbenque qui dessert Cahors Sud***

Depuis le début du mois de septembre, Raynal Voyages assure plusieurs lignes LiO pour la Région Occitanie qui relient des communes du département du Lot à Cahors, sa ville préfecture. Ces lignes sont accessibles sur un, voire deux allers retours par jour, plus un aller-retour sur la pause méridienne. Elle complète les lignes régulières assurées matin et soir pour les lycéens. Un service important, notamment pour Cahors Sud, qui est désormais desservi matin, midi et soir...

- Castelnau-Montratier <> Cahors (ligne 880)
- Lalbenque <> Cahors (ligne 881) : cette ligne dessert le parc d'activités de Cahors Sud en quatre points : giratoire de Cap del Bos, giratoire de l'Aquitaine, giratoire du Karting et Falguières.
- Montcuq-en-Quercy <> Cahors (ligne 882).

Ces lignes sont ouvertes à tous pour seulement 2€ le trajet et fonctionnent toute l'année, même pendant les vacances scolaires. Des abonnements par carnet de dix tickets, au mois ou à l'année sont également disponibles.

Une ligne supplémentaire, qui assure la liaison Limogne en Quercy <> Cahors, fonctionne du lundi au vendredi quotidiennement en période scolaire et à la demande en période de vacances :

- 883 : Limogne-en-Quercy <> Cahors (ligne 883)

Autres lignes :

- 889 : Cahors <> Figeac (ligne 889)
- 890 : Cahors <> Monsempron-Libos (ligne 890)
- 891 : Cahors <> Vire-sur-Lot (891)

Information : <https://lio.laregion.fr/-Me-deplacer> ou contactez le service Mobilité du Lot de la Maison de Région au 0805 360 660.



**Chef d'entreprise :** Mathieu MONTAGNAC

**Création :** 1996

**Installation sur le territoire du Grand Cahors :** au départ à Labastide-Marnhac, déménagement à Cahors sud en 2021

**Salariés :** 20

**Secteurs d'activités :** Terrassement, travaux publics, levage, manutention, transport

**Localisation :** Parc d'activités de Cahors Sud, au Montat

**Site Internet :** [www.montagnacmtt.fr](http://www.montagnacmtt.fr)

La société Montagnac, spécialisée dans trois secteurs d'activité différents (terrassement, transport levage et manutention), s'installe dans de nouveaux locaux à Cahors sud.

Ce déménagement permet à l'entreprise de se trouver sur un axe géographique stratégique, d'augmenter sa surface de capacité de stockage, d'améliorer ses zones de réception et de chargement plus vastes et de mettre en place un sens de circulation plus fluide et sécurisé (parking visiteurs, parkings salariés...).

#### ***- Le terrassement (à destination de particuliers et de collectivités territoriales)***

- 10 pelles de marques Doosan, Hitachi, Liebherr, Komatsu, Waker Neuson allant de 5 tonnes à 25 tonnes
- Réalisation de chantiers à l'école des métiers à Cahors, au barrage de Préchac (en Gironde) pour le compte de la DREAL, fouilles archéologiques pour le compte de l'INRAP et du Département du Lot

#### ***- Le transport***

- Parc composé de camions-bennes 6x4 et 8x4, semis-bennes, semis portes-engins, remorques portes-engins et porte mobil home.

Cela a, par exemple, été le cas lors du renouvellement d'une partie de la cuverie de la brasserie Ratz. L'entreprise Montagnac est intervenue pour le levage et la manutention des cuves.

#### ***- Le levage et la manutention***

- 5 grues Liebherr de 30 tonnes à 100 tonnes (location uniquement avec chauffeur)
- 2 camions bras de grue (8x4 et 8x2) de marque DAF et Palfinger
- 1 chariot manuscopique type Merlo ROTO 40.18

Son rayon d'action ne se limite pas à la zone départementale, elle intervient également dans divers départements limitrophes comme le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la Dordogne, la Haute-Garonne mais aussi le Corrèze, le Gard et l'Ariège.

La polyvalence de ses collaborateurs et leur capacité d'adaptation face aux diverses interventions font la force et le professionnalisme de la société depuis plus de 25 ans.

**Chef d'entreprise :** Pierre-Georges CHAUSSON

**Création :** 1921

**Installation sur le territoire du Grand Cahors :** 2005

**Salariés :** 35

**Secteurs d'activités :** Négoce, fabrication et distribution de matériaux de construction

**Localisation :** Parc d'activités de Cahors Sud, à Fontanes

**Site Internet :** [www.chausson.fr](http://www.chausson.fr)



Entreprise familiale, Chausson Matériaux propose de la distribution de matériaux de construction pour les travaux de gros œuvre, de charpente, de couverture, de bois, de plâtrerie et de plafonds. Historiquement présente dans le Sud-Ouest, elle est en train de se développer partout en France.

L'usine Chausson de Cahors Sud comprend, depuis sa création en 2005, une centrale béton, une usine de fabrication de blocs béton et un pôle logistique de transport de matériaux. En 2020, l'entreprise s'est développée en vue de créer un site de production de blocs béton isolants à base de mousse de ciment, ainsi qu'une plateforme de stockage et un site de fabrication de moduloblocs, gros Legos béton permettant, par exemple, de construire un mur de soutènement par système d'assemblage.

L'usine de parpaings a une capacité de production de 10 parpaings tous les 15 secondes, soit 35 000 à 40 000 produits chaque jour. Elle fonctionne de 2h à 22h pour fournir une demande à flux tendus, en hausse, notamment depuis l'explosion des chantiers immobiliers post-confinement. Chausson Cahors alimente un rayon d'environ 200 kilomètres, de la Haute-Vienne au Tarn-et-Garonne et de la Dordogne au Cantal. Elle travaille en collaboration avec des entreprises locales, le sable et le gravier provenant de la carrière Belmon à Aujols pour l'usine et de l'entreprise Mangieu à Saint-Denis-Catus pour la centrale à béton.

La fabrique de blocs béton isolants est une innovation développée par Chausson Matériaux, en collaboration avec le groupe Lafarge. Ces blocs, commercialisés depuis juin 2021, viendront en concurrence directe de la brique car ils disposent d'une résistance beaucoup plus importante, d'un bilan carbone plus faible, d'une inertie thermique et phonique et d'une tenue au feu supérieures. À terme, cinq usines produiront ce produit : Cahors fait aujourd'hui partie des deux existantes, trois étant en projet.

L'entreprise ne cesse de vouloir se perfectionner en matière de gestion des déchets. Elle souhaite faire sortir de Cahors Sud uniquement des produits finis et plus aucun déchet. Ce développement se traduirait par la réutilisation sur site de tous les rebus et déchets de la fabrication de blocs béton, en les intégrant dans la composition du béton. Chausson teste actuellement plusieurs granulométries pour trouver la formule adaptée en termes de résistance et de finition.

La gestion des eaux usées a également été étudiée pour être optimale. Les eaux chargées, ayant servi au nettoyage de la centrale à béton, sont stockées dans des bassins avant d'être réutilisées dans une nouvelle recette de béton.



**Chef d'entreprise :** Guilhem TAILLEFER

**Création :** 2017

**Salariés :** 2 + création d'un nouvel emploi d'assistance de direction début 2022

**Secteurs d'activités :** Location de terrains et d'autres biens immobiliers, gestion d'ouvrages hydroélectriques

**Localisation :** Parc d'activités de Cahors Sud, au Montat

La société Taillefer Investissement regroupe deux entités de gestion d'ouvrages hydroélectriques (à Cahors sur la rivière Lot, à Millau sur la rivière Tarn et à Saint-Léonard-de-Noblat, sur la rivière Vienne) et une dédiée à la gestion immobilière du groupe.

La centrale de Troussy a été créée sur le site d'une ancienne station de pompage qui a bénéficié d'une rénovation complète en 2020. La centrale de Farebout a été installée sur un ancien site papetier et a bénéficié d'une rénovation complète en 2015. La société procède actuellement au renforcement du barrage.

L'ensemble des ouvrages produisent 4 050 MW/h par an, ce qui correspond à la consommation annuelle d'électricité de 1 820 personnes.

L'EURL TI Immobilier, quant à elle, s'est implantée en début d'année 2021 sur la zone de Cahors Sud en y construisant un bâtiment (la fin des travaux est prévue pour la fin de l'année).

Le groupe défend aussi la cause de la conservation du patrimoine aéronautique français, par l'intermédiaire de l'association Antilope, qui sauvegarde des avions de collection. Ceux-ci auront leur place réservée dans le bâtiment de Cahors Sud.

Ce bâtiment dispose d'un parking avion et d'un accès direct à la piste par l'intermédiaire d'une voie d'accès avion.

Grâce à ces aménagements réalisés par le Syndicat mixte ouvert de Cahors Sud, les entreprises telles que Taillefer bénéficient ainsi de la valeur ajoutée que représente l'aérodrome pour leurs activités.





**Chef d'entreprise :** Benoît LACAZE

**Création :** 2010

**Installation sur le territoire du Grand Cahors :** 2010

**Salariés :** 4

**Secteurs d'activités :** Aéronautique

**Localisation :** Parc d'activités de Cahors Sud, à Cieurac

**Sites Internet :** [www.airvolia.com](http://www.airvolia.com), [www.drone-multitech.com](http://www.drone-multitech.com),  
[www.ef-drone.com](http://www.ef-drone.com)

Benoît Lacaze vole depuis l'âge de 20 ans. Ce natif du Lot sait piloter tout ce qui vole, ou presque : ULM, parapente, avion à moteur ou hélicoptère. En 2010, il crée son entreprise pour former au pilotage d'avion léger de classe ULM. A l'époque, il forme essentiellement des particuliers. En 2012, la DGAC (direction générale de l'aviation civile) lui demande de proposer une formation pour les pilotes professionnels de drone. Airvolia devient ainsi l'un des premiers centres de formation en France et forme, au début, de nombreux photographes et de vidéastes. Dans son offre, elle propose également des modules complémentaires de formation à l'imagerie thermique, l'orthophotographie et à la modélisation 3D.

Pour entraîner et former ses pilotes sur ces techniques plus spécifiques d'usage des drones, l'entreprise a développé également une activité d'épandage en milieu agricole et pulvérisation pour le démaquillage des toits et des façades (nettoyage). Les élèves viennent parfois de loin : Dunkerque, Marseille, la Guadeloupe ou la Nouvelle Guinée... Une quarantaine de personnes est ainsi formée chaque année, à raison de onze jours de formation pour la formation de base, avec trois jours supplémentaires pour celles et ceux qui souhaitent prendre en charge des activités de pulvérisation ensuite.

Pour former ses futurs télépilotes, l'entreprise a commencé à fabriquer ses propres drones en 2015. Les élèves, leur diplôme en poche, ont souhaité continuer à travailler avec ces outils, donc en acquérir. Aujourd'hui, c'est devenu une activité à part entière de l'entreprise qui vend des appareils de sa fabrication, entre 8 et 25 kilos.

Airvolia assure enfin des prestations de surveillance par ULM et drone durant l'été pour le SDIS et la Sécurité civile.

Le développement considérable de l'activité des drones ces dernières années a amené l'Europe et son Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (EASA) à mettre en place un cadre réglementaire spécifique pour uniformiser les pratiques. Airvolia est en train de s'organiser pour obtenir cette certification.

Enfin, l'entreprise s'apprête à participer à l'UAV Show, le premier salon européen du drone professionnel, qui se déroule à Bordeaux, du 19 au 21 octobre prochain. L'événement, bisannuel, fête à cette occasion son dixième anniversaire. Au programme d'Airvolia, présentation des machines, démonstrations de vol...

## ***Certification drone : une première en région Occitanie pour la surveillance des obstacles***

Ce printemps, la Direction de la sécurité de l'aviation civile Sud (DSAC Sud) a accordé à la plateforme de Cahors Sud la possibilité d'expérimenter l'utilisation des drones pour une activité spécifique : la surveillance des obstacles sur ou aux abords immédiats de la piste. Cette certification, une première en Région Occitanie, permet d'effectuer de la surveillance du périmètre pour éliminer les obstacles, naturels ou humains. Les obstacles sont principalement naturels, des arbres qui devraient être élagués par exemple. Les obstacles humains sont en général connus à l'avance. Mais l'équipe des AFIS ne s'interdit pas d'effectuer des vérifications, sur des grues par exemples. Si un obstacle est repéré sur l'emprise de l'aérodrome, les AFIS font intervenir des prestataires pour traiter l'obstacle et régulariser la situation.

La certification accordée en lien avec l'entreprise Airvolia, qui effectue les vols drone, permet aux agents de la tour de contrôle de surveiller le site avec une technologie en pleine évolution. Attribuée à titre expérimental, elle impose de rendre des comptes chaque trimestre à la DSAC des usages faits et des obstacles repérés. Fort de cette expérimentation, cette certification pourrait être reconduite.

Cette certification démontre, s'il était besoin, que contrairement à ce qui peut se dire parfois, les drones peuvent tout à fait cohabiter avec des avions !